



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

16154-F

Distr. LIMITEE

IPCT.3

15 octobre 1986

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Réunion régionale préparatoire pour l'Afrique,
en vue de la première Consultation
sur l'industrie de la pêche

Dakar (Sénégal), 16-19 septembre 1986

RAPPORT*

455

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
PREFACE		3
Le Système de consultations		3
Consultations sur l'industrie de la pêche		3
RECOMMANDATIONS	1 - 4	4
<u>Chapitre</u>		
I. ORGANISATION DE LA REUNION	5 - 8	5
II. RESUME DES DELIBERATIONS	9 - 23	6
III. CLOTURE DE LA REUNION	24 - 25	10
	<u>Annexe</u>	
I. LISTE DES PARTICIPANTS		11
II. ORDRE DU JOUR		14
III. LISTE DES DOCUMENTS		15

PRÉFACE

Le Système de consultations

La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), qui s'est tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a recommandé que l'ONUDI étende ses activités à la mise en place d'un système de consultations permanentes entre pays développés et pays en développement, en vue d'augmenter la part de ces derniers dans la production industrielle mondiale grâce à une coopération internationale accrue. A sa septième session extraordinaire, en septembre 1975, l'Assemblée générale des Nations Unies a fait sienne cette recommandation.

En mai 1980, le Conseil du développement industriel a décidé de donner au Système de consultations un caractère permanent, et, en mai 1982, il a adopté le règlement intérieur applicable au Système (le Système de consultations, PI/84), définissant ses principes, objectifs et caractéristiques, notamment les suivants :

Le Système de consultations est un instrument grâce auquel l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sert d'enceinte aux pays développés et aux pays en développement pour leurs contacts et leurs consultations intéressant l'industrialisation des pays en développement.

Le Système de consultations a pour objet de définir les mesures concrètes tendant à accroître la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale et à créer de nouvelles installations industrielles dans ces pays en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international. A cette fin, les problèmes liés à l'industrialisation des pays en développement sont examinés systématiquement du point de vue économique, financier, social et technique, et sous l'angle des politiques à appliquer.

Le Système de consultations porte sur la coopération entre les pays développés et les pays en développement, ainsi qu'entre les pays en développement eux-mêmes.

Le Système de consultations permet également de procéder, pendant ou après les consultations, à des négociations entre les parties intéressées, sur la demande de ces dernières.

Les participants de chaque pays membre comprennent les représentants des pouvoirs publics ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupements de consommateurs, etc., au gré de chaque gouvernement.

Chaque réunion de consultation établit un rapport, qui reproduit les conclusions et recommandations approuvées par consensus ainsi que les principales opinions exprimées pendant les débats.

Consultations sur l'industrie de la pêche

A sa dix-neuvième session, en mai 1985, le Conseil du développement industriel a décidé d'inscrire la première Consultation sur l'industrie de la pêche au programme des réunions de consultation prévues pendant la période biennale 1986-1987.

Conformément à cette décision et au programme de travail adopté, la première Consultation sur l'industrie de la pêche se tiendra en juin 1987. Le Secrétariat de l'ONUDI convoquera une réunion préparatoire mondiale chargée de définir les questions prioritaires devant être présentées, pour examen, à la première Consultation sur l'industrie de la pêche.

En prévision de la réunion préparatoire mondiale, des préparatifs ont été amorcés au niveau régional, au nombre desquels figure :

- L'élaboration de documents sur les industries de la pêche en Afrique, en Asie et en Amérique latine;
- L'organisation de réunions régionales préparatoires pour l'Afrique et l'Amérique latine.

La réunion régionale pour l'Afrique a été organisée par l'ONUDI en étroite coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Gouvernement français. Accueillie par le Gouvernement sénégalais, la réunion s'est tenue à Dakar (Sénégal), du 16 au 19 septembre 1986.

Les objectifs de la réunion étaient les suivants :

- a) Examiner la situation actuelle de l'industrie de la pêche dans la région, et les possibilités d'expansion de cette industrie dans la Zone économique exclusive créée en vertu de la Convention sur le droit de la mer (1982);
- b) Déterminer les contraintes, générales ou particulières, entravant le développement de cette industrie dans les pays en développement de la région;
- c) Etudier et proposer les formes de coopération et les mesures internationales nécessaires pour surmonter les contraintes ainsi déterminées;
- d) Choisir les questions précises devant être étudiées plus avant à la réunion préparatoire mondiale, questions qui pourront figurer parmi celles dont sera saisie la première Consultation sur l'industrie de la pêche.

RECOMMANDATIONS

1. Les participants à la réunion régionale pour l'Afrique ont reconnu qu'il existait de sérieux obstacles au développement de l'industrie de la pêche dans le cadre de la Zone économique exclusive et qu'il importait de prendre des mesures pour les surmonter.

2. Ils ont recommandé que la première Consultation sur l'industrie de la pêche examine les questions suivantes :

A. Valorisation des produits de la pêche, notamment :

- i) Traitement de caractère artisanal;
- ii) Traitement à l'échelle industrielle;

- iii) Prise de conscience et choix des techniques de traitement appropriés;
- iv) Nécessité d'améliorer et de diffuser les techniques de conservation, notamment les chaînes de froid à coût modéré;
- v) Formation des techniciens dans les domaines de la réfrigération, de l'électronique et des procédés de transformation.

B. Modernisation des moyens de pêche, notamment :

- i) Embarcations de pêche artisanale;
- ii) Navires pour la pêche industrielle;
- iii) Equipements de pêche;
- iv) Installations d'entretien et de réparation des navires;
- v) Normalisation et amélioration des moteurs pour les petites embarcations de pêche.

3. Les participants ont estimé par ailleurs que les organismes nationaux et la communauté internationale devraient accorder une attention particulière à l'évaluation systématique des ressources en vue d'une bonne gestion.

4. Ils ont également souligné qu'il faudrait étudier la possibilité d'améliorer les accords passés avec des partenaires étrangers sur tous les aspects de la production, du traitement et de la commercialisation.

1. ORGANISATION DE LA REUNION

5. La réunion régionale préparatoire pour l'Afrique, en vue de la première Consultation sur l'industrie de la pêche, s'est tenue à Dakar (Sénégal), du 16 au 19 septembre 1986. Ont pris part à la réunion 18 participants de 14 pays de la région, deux observateurs de pays développés, un observateur d'un pays en développement et des représentants de la Banque africaine de développement, de la FAO et de l'ONUDI (la liste des participants figure à l'annexe I).

Ouverture de la réunion

6. Les participants ont entendu le Secrétaire d'Etat sénégalais aux ressources animales, M. Mbaye Diouf qui, après leur avoir souhaité la bienvenue, a insisté sur l'importance du système de consultations de l'ONUDI en tant que mécanisme pour augmenter la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale en vue d'accroître la coopération internationale.

7. Le Secrétaire d'Etat a également évoqué l'intérêt de la situation nouvelle créée par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et l'élargissement de la juridiction à la zone de 200 miles marins. A cet égard, il a appelé l'attention sur le fait que les pays africains devaient développer leur industrie de la pêche s'ils voulaient exploiter comme il convient les ressources existantes.

8. Le Directeur de la Division du Système de consultations, M Gérard R. Latortue, a insisté, dans la déclaration qu'il a faite à la réunion au nom de M. Domingo L. Siazon, Jr. Directeur général de l'ONUDI, sur les travaux entrepris par l'Organisation dans le cadre du Système sur l'importance du secteur de la pêche pour les pays en développement et sur l'intérêt des délibérations qui allaient être consacrées aux problèmes rencontrés par l'industrie de la pêche de la région.

II. RESUME DES DELIBERATIONS

9. M. Bernard Codou Diouh, directeur de l'océanographie et des pêches maritimes du Sénégal a été élu à l'unanimité président de la réunion. Il a présenté l'ordre du jour de la réunion qui a été adopté et dont le texte est reproduit dans l'annexe II.

10. Un fonctionnaire de l'ONUDI a pris la parole pour expliquer la portée de la réunion, faisant observer qu'il s'agissait d'une réunion d'experts intervenant exclusivement à titre personnel et dont l'opinion n'engagerait par conséquent ni l'organisme auquel ils appartenaient ni leur gouvernement.

11. M. Jacques Weber, consultant de l'ONUDI, a présenté un document sur la situation de l'industrie de la pêche en Afrique.

12. Un fonctionnaire de l'ONUDI a ensuite présenté un document intitulé "Principaux obstacles au développement de l'industrie de la pêche en Afrique", exposant la situation actuelle du secteur de la pêche dans la région et ses perspectives dans le contexte de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1982), et appelant l'attention sur les contraintes qui pesaient sur le développement de ce secteur ainsi que les différentes orientations générales pouvant être adoptées pour développer la pêche.

13. Le représentant de la FAO a présenté une communication concernant la suite donnée à la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et sur le développement des pêches.

14. Abordant le point suivant de l'ordre du jour, le Président a invité les participants à présenter des communications concernant leur pays. Les experts ont, l'un après l'autre, fait le point de la situation de l'industrie de la pêche dans leur pays pour ce qui concerne l'aménagement des pêches, la flotte de pêche, l'infrastructure portuaire et les installations de manutention, le traitement, la technologie, le marché intérieur et le commerce international.

15. Le Président a invité les participants à procéder à l'examen des principaux points de l'ordre du jour; cet examen a abouti aux conclusions ci-après :

16. Préambule : conclusions générales

Les participants ont reconnu qu'en Afrique, il est, de manière générale, nécessaire et possible d'améliorer les systèmes susceptibles de faire évoluer la production de ressources aquatiques.

Ils ont insisté sur la nécessité d'une aide pour renforcer les mécanismes régionaux de coopération, particulièrement au niveau politique. On a généralement noté que les pays ayant mis au point de tels mécanismes se trouvent dans une position plus avantageuse que ceux qui ne l'ont pas fait.

En particulier, une collaboration étroite au niveau régional peut se révéler profitable pour tout ce qui touche à la recherche-développement, notamment en ce qui concerne les ressources et les innovations technologiques.

Les participants ont mis l'accent sur les différentes échelles de production, de la petite production artisanale aux pêches industrielles, tout en reconnaissant que, dans certaines circonstances, cette séparation n'est ni pertinente, ni économiquement viable.

Dans cette optique, ils ont défini l'industrie de la pêche comme étant l'ensemble des activités humaines concourant à la mise en valeur des ressources halieutiques.

17. Amenagement des pêches

Les participants ont noté que près de la moitié des prises sont effectuées par des flottes étrangères. Ils ont insisté sur la nécessité de tirer le meilleur parti de ces prises, soit à bord des bateaux africains, soit dans le cadre de coentreprises.

Les participants ont relevé que pour planifier correctement le développement des pêches, il est indispensable de connaître les ressources disponibles. Il a été par conséquent admis que la recherche sur les pêches, bien qu'elle puisse sembler coûteuse, constitue à long terme un investissement profitable.

Les participants ont insisté sur la nécessité d'optimiser et de rationaliser les installations et capacités en place aux différents niveaux du système, notant qu'il est avantageux sur le plan économique de mieux user des complémentarités existant entre les divers pays africains en matière de capital, d'installations de mise à terre et de ressources.

Il a été relevé que la plupart des ressources halieutiques maritimes en Afrique sont pleinement exploitées. En conséquence, les participants ont souligné que l'objectif à atteindre est de mieux valoriser les ressources disponibles, compte dûment tenu des capacités de reproduction des stocks.

Faisant observer que les ressources, les installations de débarquement et les marchés intérieurs sont inégalement répartis, les participants ont insisté sur les avantages d'une approche régionale intégrant les divers aspects de la mise en valeur des ressources aquatiques. Ils ont souligné la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi statistique des ressources et des prises, condition indispensable à une meilleure exploitation des ressources.

Il a été noté que les prises accessoires représentent désormais une proportion importante des quantités pêchées et que l'utilisation de ces prises devrait être un des principaux objectifs du développement des pêches en Afrique.

18. Flottes

Les participants ont souligné :

- Que les débarquements des pêches artisanales sont plus importantes que ceux des flottes industrielles nationales;

- Que les flottes industrielles en Afrique sont généralement âgées et souvent vétustes.

En ce qui concerne les pêches industrielles, il a été relevé que le prix très élevé des navires et le manque de capitaux forcent les pays africains à faire appel au marché international de navires d'occasion, parfois aux dépens de la compétitivité.

Il a été souligné que les techniques doivent être choisies en fonction des marchés visés : techniques très élaborées dans le cas du marché mondial; techniques à forte proportion de main-d'oeuvre dans le cas des marchés régionaux africains. Il a donc été recommandé d'aborder la question des choix technologiques dans une optique pragmatique.

Les participants ont exprimé le souhait que les pêches nationales soient développées de manière à pouvoir remplacer les flottes étrangères, compte dûment tenu de la capacité de reproduction des ressources.

Il a été souligné que les accords de pêche et les coentreprises constituent des moyens possibles de renforcer les flottes nationales.

Le rôle des pêches artisanales a été mis en relief. Leur modernisation a été considérée comme une priorité.

19. Installations de manutention et infrastructure portuaire

L'inégale répartition des installations portuaires a été soulignée, ainsi que le manque d'infrastructures dans certains pays qui, par ailleurs, disposent d'importantes ressources.

Les participants ont recommandé l'utilisation commune des installations d'entretien et de réparation dans les différentes régions d'Afrique.

Ils ont insisté sur la nécessité d'utiliser au mieux les installations existantes.

Ils ont également émis le souhait que les responsables nationaux puissent se rencontrer avant la première Consultation sur l'industrie de la pêche en vue de faire le point des activités de coopération régionale.

Les participants ont appelé l'attention sur la nécessité d'améliorer les points de débarquement de la pêche artisanale, et le cas échéant d'en créer de nouveaux, sur le littoral comme à l'intérieur du continent.

20. Traitement

Les participants ont relevé le faible taux d'utilisation des capacités de traitement industriel existant en Afrique. Ils ont insisté sur la nécessité d'une coopération régionale en vue de pallier l'inégale distribution des ressources et des capacités de traitement.

Ils ont recommandé d'optimiser l'exploitation des capacités existant en Afrique et de moderniser ces installations en fonction des nouvelles tendances du marché mondial : plats préparés, produits traités à bord, etc.

Le rôle des femmes dans le traitement artisanal du poisson a été mis en relief.

Les participants ont noté que les techniques de traitement appliquées laissent à désirer. Ils ont recommandé que toute l'attention voulue soit accordée aux problèmes de préservation contre les insectes, de conditionnement, de stockage et de transport.

Ils ont souligné l'importance de la glace pour la manutention des produits et leur acheminement des lieux de pêche aux lieux de traitement.

Ils ont recommandé qu'une attention particulière soit accordée à la formation aux techniques artisanales comme aux techniques industrielles.

Ils ont insisté sur l'importance économique de l'entretien régulier des équipements dans le domaine du traitement comme dans les autres secteurs d'activité liés à la pêche.

21. Marché intérieur

Les participants sont convenus qu'il faut accroître la consommation des produits de la pêche et prendre des mesures tendant à améliorer les circuits de commercialisation.

S'agissant des intermédiaires, il a été reconnu qu'ils ont une importante fonction de distribution; toutefois, il serait éminemment souhaitable - a-t-on estimé - que les négociants en poissons soient organisés et que leur profession soit réglementée.

Le problème de l'éloignement des marchés intérieurs des ports a été évoqué, ainsi que la nécessité de mettre en place des circuits de commercialisation appropriés. Quelques participants ont fait état de l'expérience de leur pays dans la mise en place des chaînes de réfrigération. Dans certains cas, ces tentatives n'ont pas été couronnées de succès, en raison notamment du coût élevé de l'énergie. Il a été suggéré de poursuivre l'utilisation expérimentale des chaînes de froid à faible coût, par exemple des caissons isothermes.

22. Commerce international

Il a été relevé que la faible participation de l'Afrique au commerce international des produits de la pêche traduit le fait que plus de la moitié de ses prises sont assurées par des flottes étrangères, et que les pays africains n'exercent aucun contrôle sur leur commercialisation.

L'importance d'un système d'information sur les débouchés régionaux a été reconnue et il a été instamment demandé que soient poursuivis les efforts entrepris dans ce sens.

L'importance du commerce intrarégional a été mise en relief et il a été suggéré de rechercher les moyens d'entreprendre des échanges intrarégionaux sans faire appel à des intermédiaires.

On a estimé que l'absence d'une nomenclature unifiée des poissons est un des principaux obstacles à l'accroissement des échanges intrarégionaux et que des efforts devraient être faits pour arrêter une nomenclature commune.

En guise de conclusion générale, il a été reconnu que la part de la région dans le commerce international est trop faible, eu égard à ses ressources.

23. Le Président a invité les participants à choisir les principales questions devant être présentées à la réunion préparatoire mondiale. Après une discussion approfondie, les participants ont adopté les recommandations exposées plus haut.

III. CLOTURE DE LA REUNION

24. La clôture de la réunion a été prononcée par le Secrétaire d'Etat aux ressources animales, H. Mbaye Diouf.

25. Le Président a remercié les experts des efforts qu'ils ont faits pour atteindre les objectifs de la réunion et a noté avec satisfaction qu'il a été possible d'examiner les problèmes que connaissait l'industrie de la pêche de la région et d'adopter à l'unanimité des recommandations à l'intention de la réunion préparatoire mondiale. Au nom de l'OMUDI, le Directeur de la Division du Système de Consultations de l'Organisation a remercié les experts de leur participation.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Bénin

L. Fagbohoun, directeur de l'Office béninois d'exploitation des produits d'élevage et de pêche (OBEPEP), B.P. 393, Cotonou.

Cameroon

Ndonga Celestin, chargé d'études, Ministère du commerce et de l'industrie (Direction de l'industrie) et président du Conseil d'administration de la Société Crevettes, Yaoundé.

Côte d'Ivoire

Ebri Attoli, chef du Service de la pêche industrielle, Direction des pêches, Ministère du développement rural, B.P. V.19, Abidjan 01.

Gabon

Antoine-Roger Nkogho-Eyi, chef du Service des pêches industrielles, Direction des pêches industrielles et cultures maritimes, B.P. 1128, Libreville.

Gambie

A.O. Taylor-Thomas, Operations Manager, Seagull Coldstores Ltd., Banjul.

Ghana

M. Armah, Deputy Director, Fisheries Department, P.O. Box 630, Accra.

Madagascar

Robert Aimé Rabesalama, chef, Division gestion des activités de pêche industrielle, Ministère de la production animale (élevage, pêche) et des eaux et forêts, B.P. 1699, Antananarivo.

Guy Rabarison Andriamirado, Centre de recherches océanographiques de Nosy-Be, B.P. 68, Nosy-Be.

Mali

Amadou Koné, directeur de l'opération pêche, B.P. 134, Mopti.

Maroc

Rachid Biaz, directeur, Département d'études, Office national de la pêche, 13-15 rue Chevalier Bayard, Casablanca.

Niger

Anza Zakara, directeur adjoint, Département des pêches et de la pisciculture, Ministère de l'hydraulique et de l'environnement, B.P. 721, Niamey.

Nigéria

M. O. Fadayomi, Chairman and Managing Director, FISECO Ltd., Fisheries Terminal Ijora, Box 7757, Lagos.

République-Unie de Tanzanie

S.S. Osman, Director of Fisheries, Ministry of Marine, Tourism and Forestry, P.O. Box 774, Zanzibar.

Sénégal

Boubakar Diakité, Division Poissons, Institut de technologie alimentaire, B.P. 2765, Dakar.

Dr. Bernard Codou Diou, directeur de l'océanographie et des pêches maritimes, 1, rue Joris, B.P. 289, Dakar.

Moustapha Kébé, Centre de recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT), B.P. 2241, Dakar.

Saër Diene Seck, A.B.C., B.P. 2088, Dakar.

Sierra Leone

S.S. Deen, Secretary-General, Sierra Fishing Company, P.O. Box 1143, Freetown.

Institutions des Nations Unies

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Iain J.B. Robertson, Senior Fishery Industry Officer, Office of the Director, Fishery Industries Division, Room F-328, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome.

Organisations intergouvernementales

Banque africaine de développement

John Watten, Fisheries Officer, OARD/BAD, B.P. V.316, Abidjan 01, Côte d'Ivoire.

Consultant

Jacques Weber, directeur du département Stratégies de développement et d'aménagement, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), 66, avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Observateurs

FRANCE

Philippe Poitet, secrétaire général du Comité interministériel pour

Mexique

Lic. Alonso-Lopez-Cruz, Director general de Asuntos pesqueros internacionales, Secretaría de Pesca, Av. Alvaro Obregon 269, 8th Floor, Mexico 7 D.F.

Pologne

Ireneusz Wrzesniewski, Vice-Director of International Co-operation Department, Ministry of Maritime Economy, Warsaw, ul. Hoza 20.

Annexe II

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Election du Président et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Présentation du document du Secrétariat sur la situation de l'industrie de la pêche dans la région**
- 4. Suite donnée à la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et sur le développement des pêches**
- 5. Brève présentation de documents par pays établis par les participants**
- 6. Examen des principaux thèmes**
 - i) Aménagement des pêches**
 - ii) Flotte de pêche**
 - iii) Infrastructure portuaire et installations de manutention**
 - iv) Traitement**
 - v) Technologie**
 - vi) Marché intérieur**
 - vii) Commerce international**
- 7. Choix des principales questions devant être présentées à la réunion préparatoire mondiale**
- 8. Examen et adoption du rapport de la réunion**

Annexe III

LISTE DES DOCUMENTS

Main constraints on the development of the fisheries industry in Africa, Secrétariat de l'ONUDI

The fisheries sector in the countries of Africa, par Jacques Weber et Henri Durand

Follow-up to the FAO World Conference on fisheries management and development, FAO

Situation de la pêche au Bénin, par L. Fabgohoua

Pêches industrielles en Côte d'Ivoire, par Ebri Attoli

L'industrie de la pêche au Gabon, perspectives de développement et obstacles à ce développement, par Antoine-Roger Nkogho Eyi

Review of the fisheries industry - Gambia, par A. Olu Taylor-Thomas

Notes on Ghana fishing industry, par M. Armah

Situation de la pêche au Mali, par Amadou Kone

Situation de la pêche au Maroc, par Rachid Biaz

The status of the fisheries industry in Nigeria, par W.O. Fadayomi

Etude de cas sur les pêches industrielles du Sénégal, par M. Bernard Codou Diob

State of the fisheries of Sierra Leone: its potential and constraints for industrialization, par Sanusi S. Deen

The Mexican fishing industry, par Alonso López Cruz

* * * * *